Titre de l'essai :	*Evaluation de l'efficacité du piégeage massif contre la cératite (Ceratitis capitata Wied.) sur agrumes en Corse*
Code de l'essai :	*EPR.CER.01.07*

SEDQ

Probodelt, SL
Estudis Bioagraris

Partenariats :	

Sommaire

Présentation de l'essai 2

Enjeux et objectifs 2

Matériel et méthode 2

Résultats 3

Conclusion 3

VALIDATION FIRME
Date et visa : le 28 janvier 2008

VALIDATION RESPONSABLE ESSAIS
Responsable :G Tison
Date : le 15/01/2008
Visa:

	Approbateur
Nom	G.Tison
Fonction	Responsable essais
Date	28/06/06

Présentation de l'essai

Evaluation de l'efficacité du piégeage massif (pièges Aber Consulting / Probodelt / SEDQ) contre la Cératite (*Ceratitis capitata* Wied.) sur un verger multi-agrumes en Corse.

Enjeux et objectifs

Les agrumes sont soumis à la pression des cératites dès le milieu du mois de juin dans la plaine orientale corse.
En fonction des années, les dégâts occasionnés peuvent être très importants (jusqu'à 50% de perte). Les méthodes actuelles sont strictement chimiques, avec la pulvérisation répétée d'insecticides sur la totalité du verger. Les conséquences négatives sur l'environnement et les consommateurs imposent l'évaluation de nouvelles méthodes de lutte.

Matériel et méthode

Le protocole mis en place pour cet essai a été défini en collaboration avec G. Dufretay.

Dispositif :

Nombre d'essai : 1
Plante hôte : clémentinier mais mise en place du dispositif sur la totalité des agrumes (1,3ha de clémentinier, 0,7ha de collection variétale et 2ha de pomelos Star Ruby).
Ravageur cible : *Ceratitis capitata* Wied.
Auxiliaire : aucun
Nombre de répétition /
PAS de MODALITE NON TRAITEE
Matériel végétal observé : clémentines pour mesurer les pertes (20 fruits sur 20 arbres) à la récolte (récolte).

Localisation :
Verger : Dumont

Code modalité	Molécule	Dose	Destruction de récolte (O/N)
MO0	Témoin non traité	/	N
MO1	Pièges de type SEDQ	40 U/ha sur 4 ha	N

Produit de référence : /
L'essai étant réalisé sur un verger commercial, le verger sera traité au Syneis appât® en cas de risque élevé de dégâts.

Méthode d'observation (et fréquences):
Les pièges sont mis en place à la mi-juin. Ils sont disposés à hauteur d'homme à une densité de 40 pièges par hectare sur les 4 ha de l'exploitation. Les pièges sont composés d'une structure plastique jaune Probodelt, d'un couvercle transparent enduit de deltamethrine (insecticide) et d'un diffuseur attractif SEDQ.
Les 20 pièges répartis sur le pourtour et le centre de la parcelle seront relevés chaque semaine afin de suivre la démographie de la population.

Variables à observer :
Nombre de mouches mâles et femelles piégés dans les deux pièges suivis pour chaque modalité (2 fois par semaine).
Sur 20 arbres repérés 2 mois avant récolte des clémentiniers, prélèvement de 20 fruits sur la frondaison de chaque arbre à la récolte. Ces fruits sont stockés en caisse individualisée (par arbre) pendant 10 jours avant observation.

Analyses statistiques
Courbe de population établi (captures/piège et /jour). Taux de pertes.

Résultats

Conditions climatiques

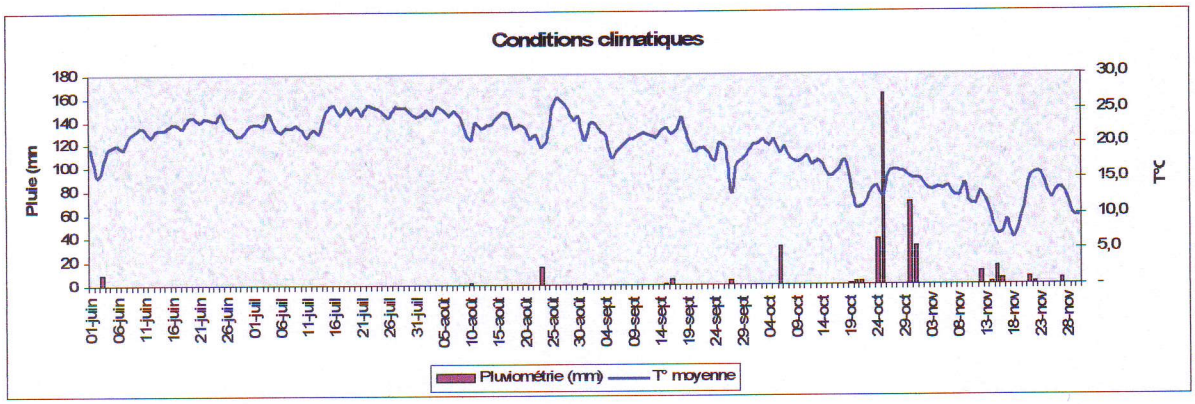

Seules les pluies très importantes de la fin octobre sont à noter. Elles ont contribuées à baisser le niveau de population.

Evolution des populations

Les captures enregistrées par piège et par jour sont moyennement élevées.

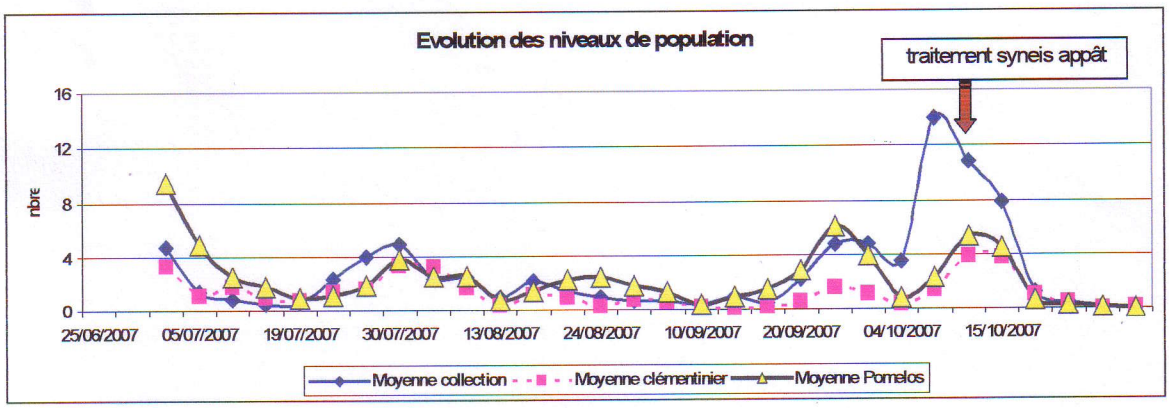

Les niveaux de populations sont proches hormis début octobre ou les captures de la collection variétale augmentent plus fortement que dans les pomelos ou les clémentiniers. Ceci est à relier à la maturité des fruits, plus précoce dans ce verger.

Le traitement réalisé le 12 octobre a contribué à réduire les niveaux de populations notamment dans la collection ou le niveau de 10 mouches piégées par jour avait été atteint.

Taux de dégâts

Les niveaux de dégâts enregistrés à la récolte sur clémentiniers sont de 19 fruits piqués pour 400 observés soit un taux de perte de 4,75%. Ces niveaux sont corrects au regard des niveaux de populations.

5 - Conclusion

En condition de population moyennes, le piégeage massif à 40 pièges/ha accompagné d'un traitement au Syneis appât® a donné satisfaction avec des taux de dégâts de 5%.